

Eidg. Departement des Innern (EDI)

21.10.2002 - 15:55 Uhr

EDI: Les droits de la personne sont intangibles dans un État démocratique et laïc.

(ots) - Contre les propos du directeur du centre islamique de Genève soutenant la lapidation de la " femme adultère ", la commission fédérale contre le racisme souligne le caractère intangible des droits de la personne humaine, qu'elle soit homme ou femme.

La CFR condamne les déclarations du directeur du centre islamique de Genève publiées dans la presse prônant au nom de l'islam le recours à la lapidation " de la femme adultère " et la stigmatisation religieuse des malades du sida. La CFR rappelle que la peine de mort a été supprimée en Suisse et que la torture constitue un crime puni par le Code pénal. Selon la Commission, aucun motif de nature religieuse, politique ou autre ne sauraient justifier l'apologie d'actes manifestement contraires aux droits de l'homme et à l'ordre juridique suisse. Comme elle l'a déjà fait à d'autres occasions, la CFR s'élève contre toutes les formes d'extrémisme religieux ou politique qui se caractérisent par le rejet des droits de l'individu. En l'espèce, l'invocation par l'auteur d'une justice divine l'emportant sur la loi des hommes procède d'une logique extrémiste qui n'a pas sa place dans une société démocratique et laïque, régie par les principes de l'Etat de droit tels que les libertés individuelles, l'égalité entre hommes et femmes et le respect de l'intégrité physique et psychique de la personne humaine. Cela est compatible avec l'islam et peut être accepté par la majeure partie des musulmans habitant en Suisse. La CFR constate que ces propos entretiennent un climat de tension et de méfiance, en particulier dans la majorité chrétienne à l'égard de la minorité musulmane et contribuent à rendre plus difficile la lutte contre les discriminations dont celle-ci est souvent la cible dans la vie quotidienne. Persuadée que les positions exprimées par le directeur du Centre islamique de Genève sont minoritaires dans notre pays, la CFR tient à mettre en garde contre tout amalgame entre le courant intégriste et la majorité modérée des musulmans de Suisse et contre une recrudescence de l'islamophobie, présente à l'état latent dans nos sociétés, en particulier après le 11 septembre 2001.

Contact pour les média :

Mme Boël Sambuc, vice-présidente de la CFR

tél. 022 343 80 12 ou 031 324 12 93

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100021310> abgerufen werden.